

N°2016-BCA-25

- Membres théoriques : 5
- Membres en exercice : 5
- Membres présents : 4
- Votants : 4

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES LEGERS :
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

Le 30 mars 2016, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 14 mars 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 4 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

ETAIT ABSENTE EXCUSEE

- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Afin d'optimiser l'organisation de la maintenance de son parc roulant, le Service a conduit un audit, lequel préconise le renforcement des compétences internes sur la maintenance incendie, spécifique et donc difficile à sous-traiter.

Cet objectif suppose en parallèle d'externaliser la maintenance des véhicules légers, tant s'agissant de leur entretien courant que des opérations de réparation.

L'objet des présents marchés vise précisément cette externalisation. Expérimentée six mois l'an dernier sur le territoire du groupement Sud, il est question ici de la généraliser à l'ensemble du parc du Service.

Le présent marché a fait l'objet d'un allotissement par secteur géographique, pour intégrer les contraintes opérationnelles qui imposent de minimiser la durée d'immobilisation des véhicules et le temps de leur convoyage au garage, qui monopolise du personnel. La réalité du tissu économique présent a aussi été prise en compte pour définir le périmètre géographique des lots dans les secteurs peu denses du territoire.

Les marchés sont conclus pour une durée initiale d'une année, reconductible trois fois.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 15 janvier 2016 au Bulletin Officiel des annonces des marchés publics.

La date limite de remise des offres était fixée au 1^{er} mars 2016 à 12h00.

Les critères de jugement des offres définis dans le cadre de cette consultation étaient les suivants :

- Prix : 50 points
- Valeur technique : 50 points, décomposés comme suit :
 - o 20 points : proximité entre les centres d'incendie et de secours et le lieu d'entretien;
 - o 30 points : moyens humains, matériels et aptitude à gérer concomitamment plusieurs véhicules en même temps.

*

**

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 30 mars 2016 et a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Nom de l'entreprise	Montant minimum en € H.T	Montant maximum en € H.T
Groupement Sud				
3	Secteur 3 : centres d'incendie et de secours de Malaunay, Montville, Barentin et Pavilly.	RENAULT RETAIL Barentin	2 000	15 000
4	Secteur 4 : centres d'incendie et de secours de Canteleu, Déville-lès-Rouen et Saint-Martin de Boscherville.	RENAULT RETAIL Rouen	1 500	10 000

Lot	Intitulé	Nom de l'entreprise	Montant minimum en € H.T	Montant maximum en € H.T
5	Secteur 5 : centres d'incendie et de secours de Grand-Quevilly, Rouen (Gambetta), Rouen (Sud), Sotteville-lès-Rouen et le Groupement Sud (Rouen rue Démarest)	RENAULT RETAIL Rouen	10 000	45 000
Groupement Ouest				
9	Secteur 9 : centres d'incendie et de secours de Fauville en caux, et Héricourt en caux	HAUTOT	200	3 000
12	Secteur 12 : centres d'incendie et de secours de Caucriauville, le Havre Nord, le Havre Sud, Montivilliers et du Groupement Ouest	STATION ELECTRIQUE	3 000	30 000
13	Secteur 13 : centres d'incendie et de secours de Bolbec, Lillebonne, Notre Dame de Gravenchon et St Romain de Colbosc	CAROSSERIE LEBRETON	500	7 000
Groupement Est				
14	Secteur 14 : centres d'incendie et de secours du Tréport, de Eu, d'Étalondes, d'Incheville et de Criel sur Mer	Garage MODERNE	1 000	30 000
24	Secteur 24 : centres d'incendie et de secours de St Valery en caux, Grainville, Veules les Roses et Cany Barville	Sarl CADINOT	500	25 000
Direction				
25	Secteur 25 : Direction départementale d'Yvetot	HAUTOT	10 000	50 000

La commission d'appel d'offres a déclaré infructueux, du fait de l'absence d'offres ou d'offres irrégulières, les lots suivants :

Lot	Intitulé	Montant minimum en € H.T	Montant maximum en € H.T
Groupement Sud			
1	Secteur 1 : centres d'incendie et de secours de Doudeville, Saint Laurent en Caux, Yerville et Yvetot	500	15 000

Lot	Intitulé	Montant minimum en € H.T	Montant maximum en € H.T
2	Secteur 2 : centres d'incendie et de secours de Caudebec en Caux, Duclair, Le Trait et la Mailleraye sur Seine	1 000	10 000
6	Secteur 6 : centres d'incendie et de secours de Franqueville-Saint-Pierre et La Neuville Chant d'Oisel.	1 000	10 000
7	Secteur 7 : centres d'incendie et de secours d'Elbeuf sur Seine, Saint-Aubin-Lès-Elbeuf et Grand-Couronne.	3 000	20 000
8	Secteur 8 : centres d'incendie et de secours de Buchy, Cailly, Fontaine le Bourg et Servaville.	1 000	20 000
Groupement Ouest			
10	Secteur 10 : centres d'incendie et de secours de Fécamp, Yport et Valmont	500	10 000
11	Secteur 11 : centres d'incendie et de secours d'Angerville- l'Orcher, Criquetot-l'Esneval, Etretat, et Goderville	500	8 000
Groupement Est			
15	Secteur 15 : centres d'incendie et de secours de Blangy sur Bresle, Grandcourt, et Foucarmont.	500	20 000
16	Secteur 16 : centres d'incendie et de secours de Vieux-Rouen sur Bresle et Aumale	200	20 000
17	Secteur 17 : centres d'incendie et de secours de Londinières, Forges les Eaux, Neufchâtel en Bray, Gaillefontaine et le groupement Est	200	20 000
18	Secteur 18 : centres d'incendie et de secours de Longueville, les grandes ventes et St Vaast Equiqueville	500	20 000
19	Secteur 19 : centres d'incendie et de secours de Gournay en Bray et La Feuillie	500	20 000
20	Secteur 20 : centres d'incendie et de secours de Luneray, Fontaine le Dun et Bacqueville en caux	200	20 000
21	Secteur 21 : centres d'incendie et de secours de Bosc le Hard, Tôtes, St Saëns et Auffay	1 000	20 000

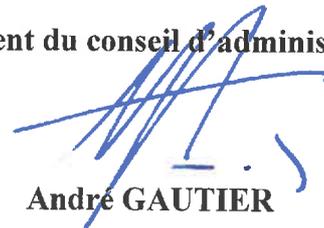
Lot	Intitulé	Montant minimum en € H.T	Montant maximum en € H.T
22	Secteur 22 : centres d'incendie et de secours d'Offranville, Dieppe et Arques la Bataille	1 000	35 000
23	Secteur 23 : centres d'incendie et de secours de Bailly en Rivière, Envermeu et St Nicolas d'Aliermont	500	20 000

Les lots déclarés infructueux feront l'objet d'une nouvelle mise en concurrence.

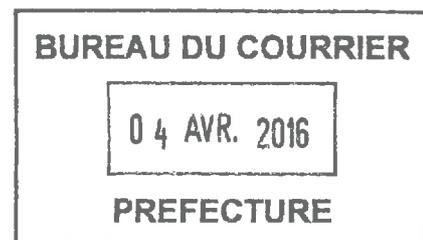
*
**

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.

Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER

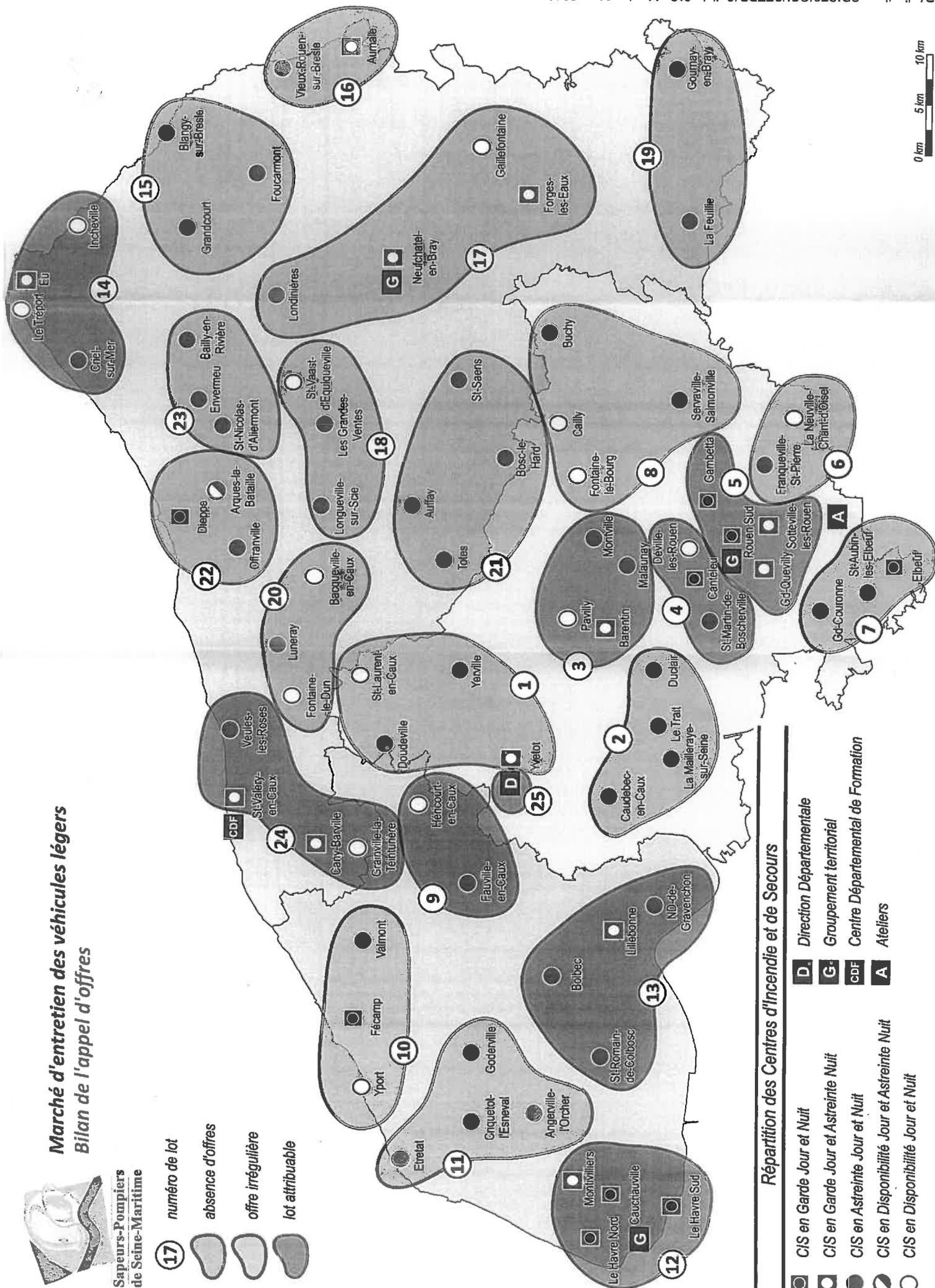




Marché d'entretien des véhicules légers Bilan de l'appel d'offres

Sapeurs-Pompiers
de Seine-Maritime

- 17** numéro de lot
- absence d'offres
- offre irrégulière
- lot attribuable



Répartition des Centres d'Incendie et de Secours

- CIS en Garde Jour et Nuit
- CIS en Garde Jour et Astreinte Nuit
- CIS en Astreinte Jour et Nuit
- CIS en Disponibilité Jour et Astreinte Nuit
- CIS en Disponibilité Jour et Nuit
- Direction Départementale
- Groupement territorial
- Centre Départemental de Formation
- Ateliers

